

1

(N^o 72.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1848.

Réunion des communes de Nederswalm et Hermelgem, dans la
Flandre orientale (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2). PAR M. CUMONT.

MESSIEURS,

Organe de la commission chargée d'examiner le dossier concernant la demande faite par les communes de Nederswalm et d'Hermelgem, afin d'être réunies en une seule commune, sous la dénomination de Nederswalm-Hermelgem, j'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai trouvé parfaitement en règle les documents indiqués dans l'Exposé des motifs, fourni par le Département de l'Intérieur, à l'appui du projet de loi qu'il a présenté, le 20 novembre 1848, pour la réunion de ces deux communes. Considérant qu'il est constaté que cette réunion est demandée dans l'intérêt des deux communes, et qu'elle devra s'opérer à la satisfaction de tous les habitants, qui ont manifesté le désir de voir effectuer cette réunion, comme toutes les formalités voulues par la loi ont été remplies à ce sujet, j'ai l'honneur de vous proposer l'adoption du projet de loi.

Le Rapporteur,

CUMONT-DE CLERCQ.

Le Président,

DE LEHAYE.

(1) Projet de loi, n^o 40.

(2) La commission était composée de MM. DE LEHAYE, *président*, CUMONT, LIEPMANS, PEERS et A. VANDENPEEREBOOM.